

GASPILLAGE ALIMENTAIRE, ENJEUX ET ACTIONS POSSIBLES

Les aliments non consommés et jetés représentent en France une moyenne de plus de 20 kg par personne et par an. La lutte contre le gaspillage alimentaire apparaît comme un enjeu sociétal très important. Cette thématique est donc présente dans bon nombre de démarches de collectivités, d'établissements ainsi que d'associations.

► Ce stage vous permettra d'identifier les leviers, les partenaires et les ressources pour monter des projets de sensibilisation et d'accompagnement en lien avec la lutte contre le gaspillage alimentaire.

OBJECTIFS

- Identifier les impacts du gaspillage alimentaire aux différentes étapes de la production à la consommation.
- Identifier les enjeux et les principes de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Identifier les leviers mobilisateurs et fédérateurs pour impulser et mener à bien un projet participatif de prévention du gaspillage alimentaire.

CONTENUS

- Le gaspillage alimentaire : de quoi parle-t-on ?
- Panorama des différentes actions de prévention possibles.
- Les enjeux d'une mise en œuvre cohérente et participative.
- Les différentes étapes d'un projet de prévention du gaspillage alimentaire : diagnostic, mobilisation, plan d'action, évaluation...
- Présentation d'expériences, d'outils et de ressources.

DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance d'apports théoriques, techniques et d'ateliers d'échange.
- Partage et retour d'expériences.

PUBLIC

- Éducateurs à l'environnement, animateurs de centres sociaux, agents de restauration collective, diététiciens, techniciens de collectivités...

FORMATEURS

- CPIE de Gâtine Poitevine (79)
- Géraldine HEQUETTE, Pôle civique – Rectorat de l'académie de Poitiers



STAGE N°B7

DATES ET LIEU

- 2 jours de formation les lundi 16 et mardi 17 décembre 2019 en Deux-Sèvres (79).
- Possibilité d'hébergement à proximité.
- Inscription avant le 18 novembre 2019.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 70 €*.
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 140 €*.
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 350 €*.

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription
► pages 47-48

* Prix TTC : organisme non assujéti à la TVA.